



Abolir la détention des enfants migrants

En vertu de la loi canadienne sur l'immigration, les enfants ne doivent être détenus qu'en "dernier recours". Mais les enfants sont régulièrement détenus au Canada.

Ils sont détenus pour des motifs de :

Identité ou **Risque de fuite**

ou bien ils accompagnent un parent détenu.

Quelques exemples

Un jeune Syrien âgé de 16 ans qui fuyait le conflit était détenu en isolement pendant près de trois semaines.

Cinq enfants qui, avec leur mère, demandaient l'asile à l'arrivée au Canada ont passé trois semaines en détention.

Une fillette de 9 ans, citoyenne canadienne, a passé une année en détention en compagnie de sa mère, détenue pour motif d'identité..



En 2012, le Comité de l'ONU des droits de l'enfant exhorte les États à mettre fin à la détention des enfants par les services d'immigration. "La détention d'un enfant à cause de son statut migratoire, ou celui de ses parents, constitue une violation des droits de l'enfant."



Les recherches ont démontré que la détention, même de courte durée, a des répercussions à long terme sur la santé des enfants.

Le Canada a l'occasion de jouer un rôle de chef de file mondial en mettant fin à la détention d'enfants à des fins d'immigration.



Recommandation

- Appuyez la demande du CCR d'une modification de la loi sur l'immigration afin de
- mettre fin à la détention des enfants
 - préserver le droit de l'enfant à l'unité familiale en évitant la détention d'un parent qui l'accompagne
 - Faire de l'intérêt supérieur de l'enfant une considération primordiale dans toutes les décisions concernant la détention.